

Guide de reprise Partenaires ReStart®

Vous avez la volonté. Nous avons le moyen d'y arriver.

We love
rubbish.

To us it's a
precious resource.

 Tarkett

CONTENU

Double durabilité : réutilisation et recyclage

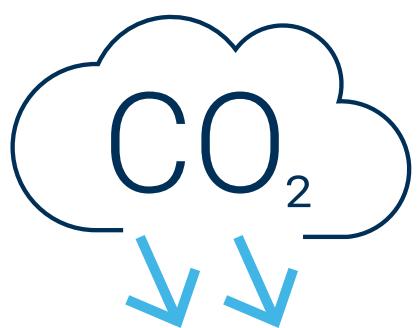
Là où d'autres voient des déchets, nous voyons des opportunités. C'est pourquoi nous collaborons avec vous, nos partenaires ReStart®, afin de collecter les revêtements de sol. Les dalles sont-elles encore en état d'être réutilisées ? Dans ce cas, elles sont préparées pour bénéficier d'une seconde vie. Sont-elles usées ? Elles ne sont pas détruites, mais recyclées via notre programme ReStart® pour créer de nouveaux revêtements de sol. Nous préservons ainsi les ressources naturelles, réduisons la quantité de déchets et diminuons notre empreinte carbone.

**Faire des choix conscients.
Pour l'humanité et la planète.
La voie vers de meilleurs revêtements de sol.**



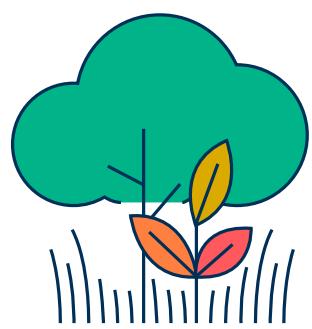
POURQUOI DES REVÊTEMENTS DE SOL CIRCULAIRES ?

Bénéficiez au maximum de notre programme ReStart®.



RÉDUISEZ VOTRE IMPACT

Lorsqu'on réutilise et recycle des revêtements de sol, on émet moins de CO₂ que lorsqu'on extrait et transforme de nouveaux matériaux. Il s'agit d'une alternative durable aux sites de décharge et à l'incinération.



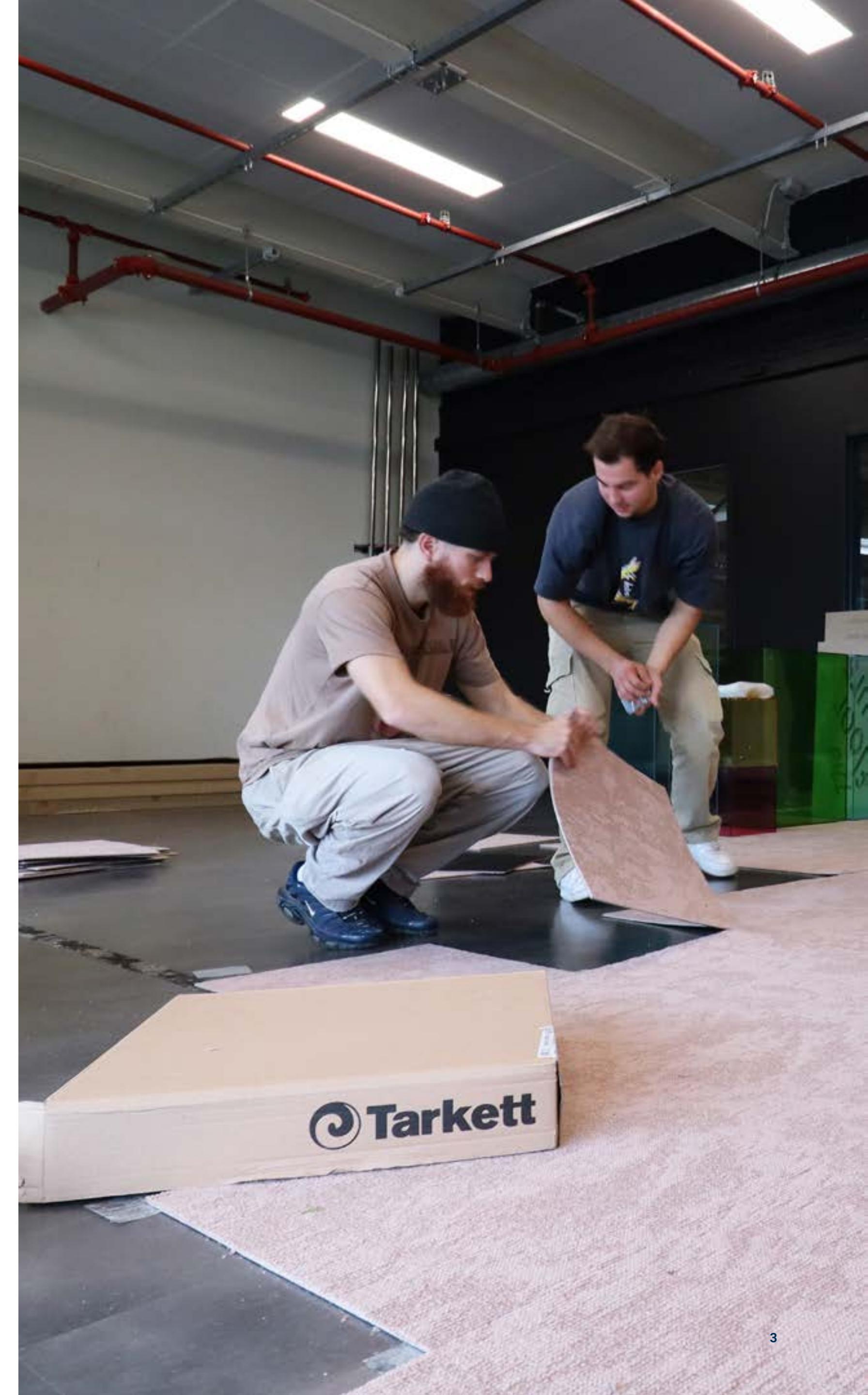
PRÉSERVEZ NOS RESSOURCES NATURELLES

En prolongeant la durée de vie des revêtements de sol et en recyclant les matières premières précieuses, nous réduisons la pression sur les ressources naturelles de notre planète.

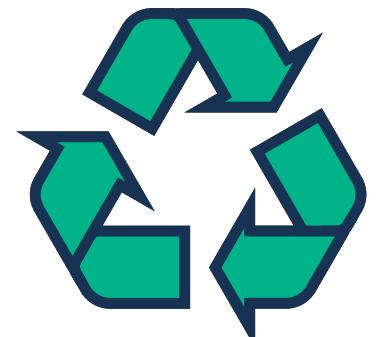
Potential contribution to **GREEN BUILDING CERTIFICATIONS** | LEED BREEAM HQE DGNB

ATTEIGNEZ DES NORMES DE DURABILITÉ PLUS ÉLEVÉES

Notre programme de reprise et de recyclage ReStart® peut vous aider à atteindre des normes de durabilité plus élevées et à obtenir des certifications pour les labels de construction durable, tels que LEED, WELL et BREEAM.



REUSE OU RECYCLAGE ?



DOUBLE DURABILITÉ

La circularité joue un rôle important dans le secteur de la construction. La réutilisation est une méthode efficace pour prolonger la durée de vie des revêtements de sols avant qu'ils ne soient recyclés en des nouveaux.

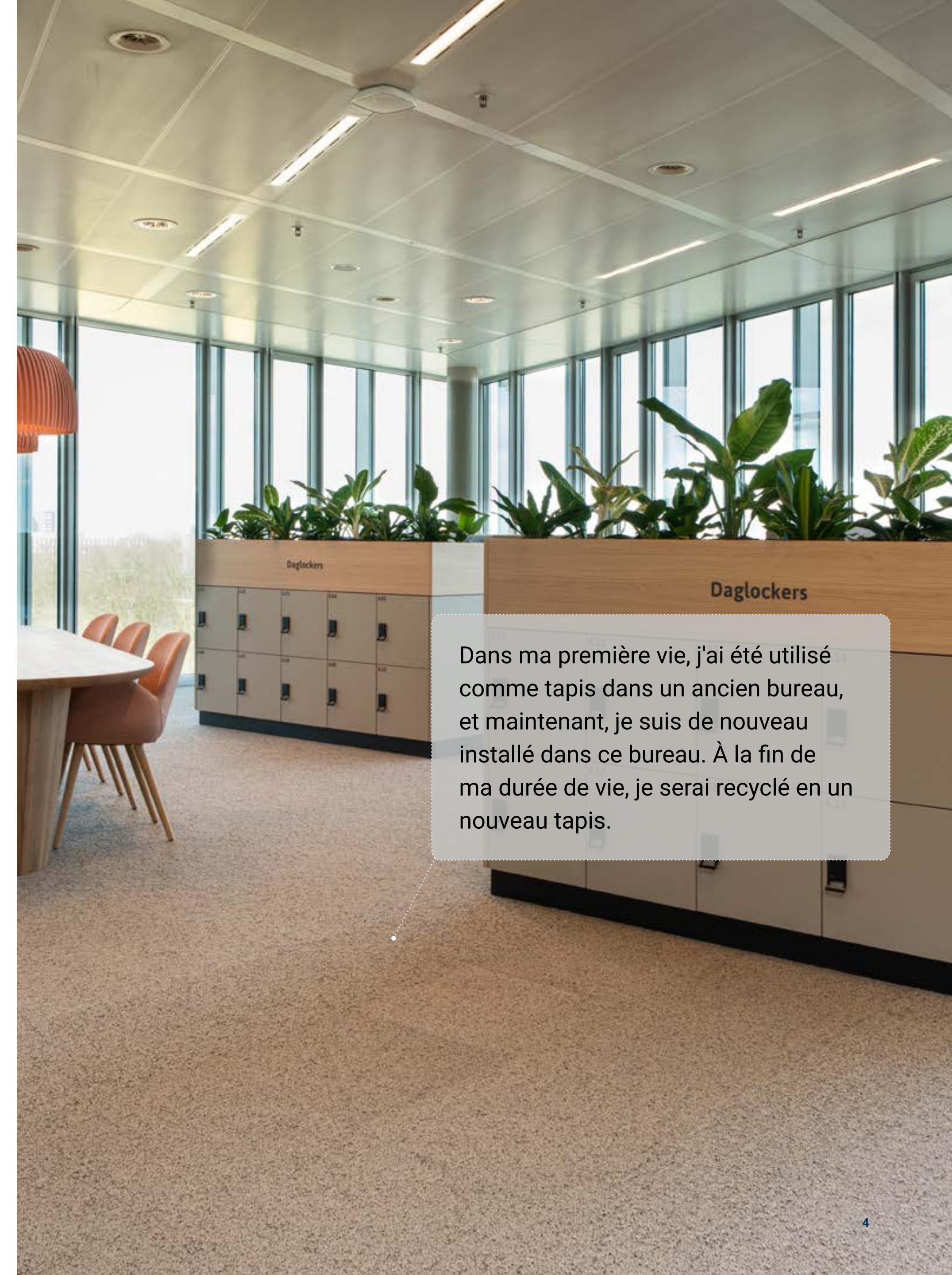
CECI EST RÉELLEMENT REUSE

De nombreux projets présentés comme « ReUse » utilisent des stocks restants ou des superproductions, présentés comme des matériaux déjà utilisés. Bien qu'il soit positif que ces matériaux trouvent une nouvelle utilisation, il s'agit souvent de produits qui n'ont jamais été réellement utilisés. Nous considérons que le ReUse intervient uniquement lorsque les produits ont terminé leur cycle de vie, ce qui garantit une véritable réutilisation et une réduction des émissions de CO₂ dans le secteur de la construction.

EXCLUSIVEMENT VÉRIFIÉ EN EXTERNE

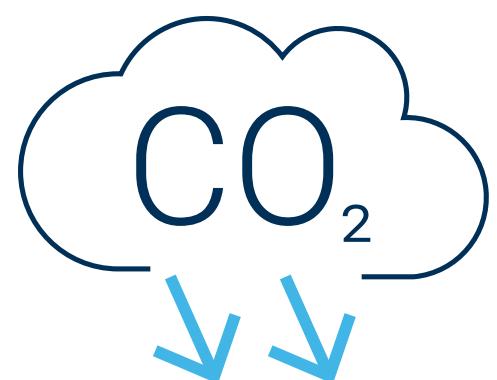
Lorsque les revêtements de sol ont atteint leur fin de vie, nous pouvons les recycler en nouveaux revêtements grâce à notre programme de reprise et de recyclage ReStart®. Selon des [EPD](#) vérifiées par un organisme indépendant, nous sommes le seul fabricant de sols capable de démontrer un véritable recyclage.

L'enregistrement des revêtements de sol pour ReUse suit la même procédure que l'enregistrement pour le recyclage.



Dans ma première vie, j'ai été utilisé comme tapis dans un ancien bureau, et maintenant, je suis de nouveau installé dans ce bureau. À la fin de ma durée de vie, je serai recyclé en un nouveau tapis.

POURQUOI RECYCLONS-NOUS PRINCIPALEMENT NOS PROPRES REVÊTEMENTS DE SOL AVEC RESTART® ?

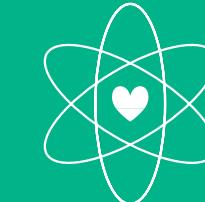


NOUS TRANSFORMONS LES ANCIENS REVÊTEMENTS DE SOL EN NOUVEAUX REVÊTEMENTS DE SOL

Chez Tarkett, nous ne pratiquons pas le downcycling, mais nous recyclons les matériaux à un niveau au moins équivalent, en transformant les chutes de découpe et les revêtements de sol usagés en nouveaux revêtements. Cela signifie toutefois que les matériaux doivent nous être livrés aussi propres et secs que possible. Les règles sont moins strictes en matière de downcycling, mais chez Tarkett, le recyclage ou l'upcycling est toujours le point de départ pour boucler la boucle circulaire.

UNE VÉRITABLE CIRCULARITÉ RÉDUIT CONSIDÉRABLEMENT LES ÉMISSIONS DE CO₂

Grâce à notre programme ReStart®, nous garantissons le recyclage effectif des revêtements de sol. C'est la seule façon de réduire considérablement les émissions de CO₂. Nous communiquons de manière transparente sur les quantités de CO₂ économisées par projet lors de la reprise des matériaux. Nous pouvons partager ces informations avec nos clients dans nos nouveaux certificats de projet.

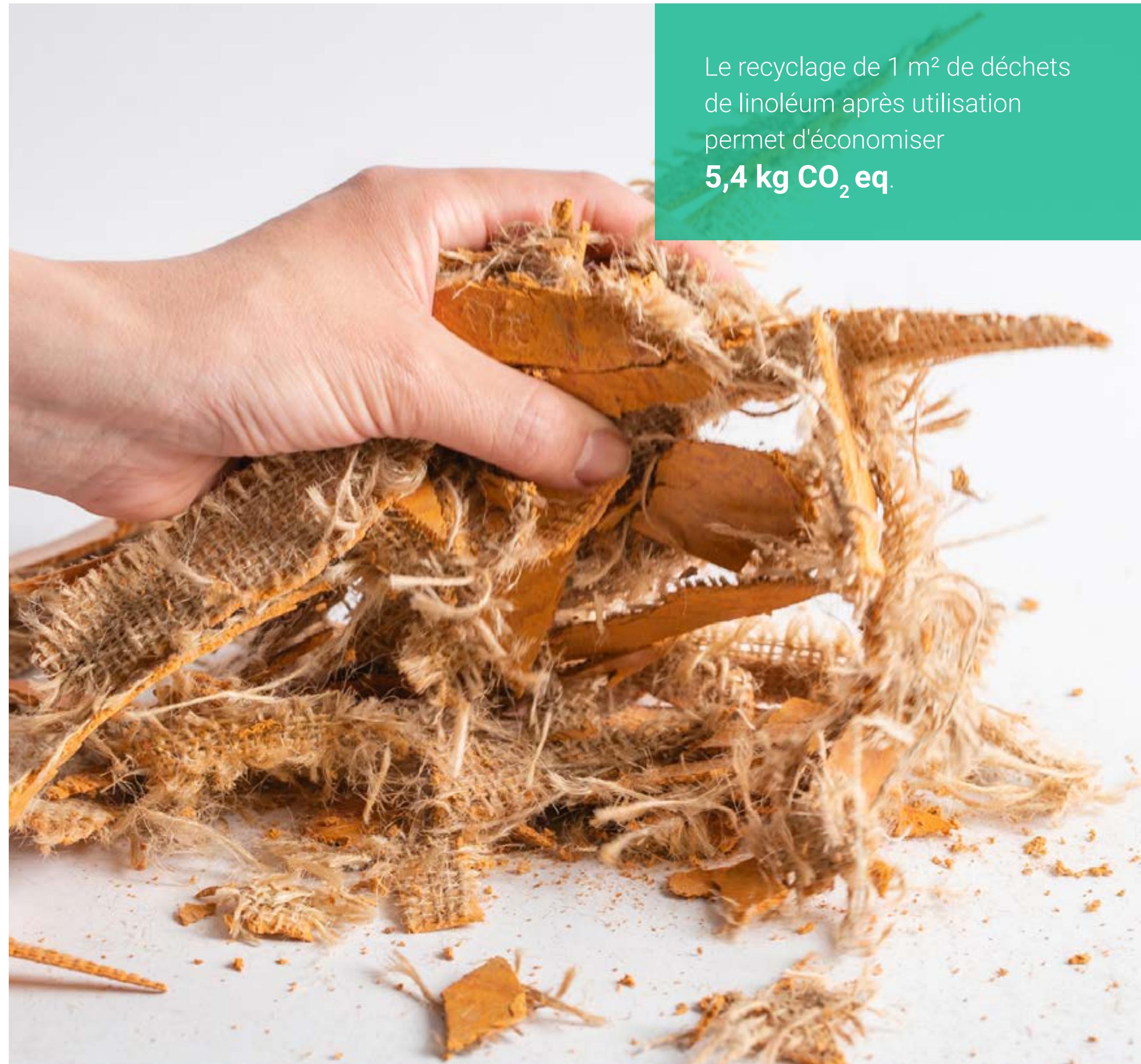


MATÉRIAUX DE QUALITÉ

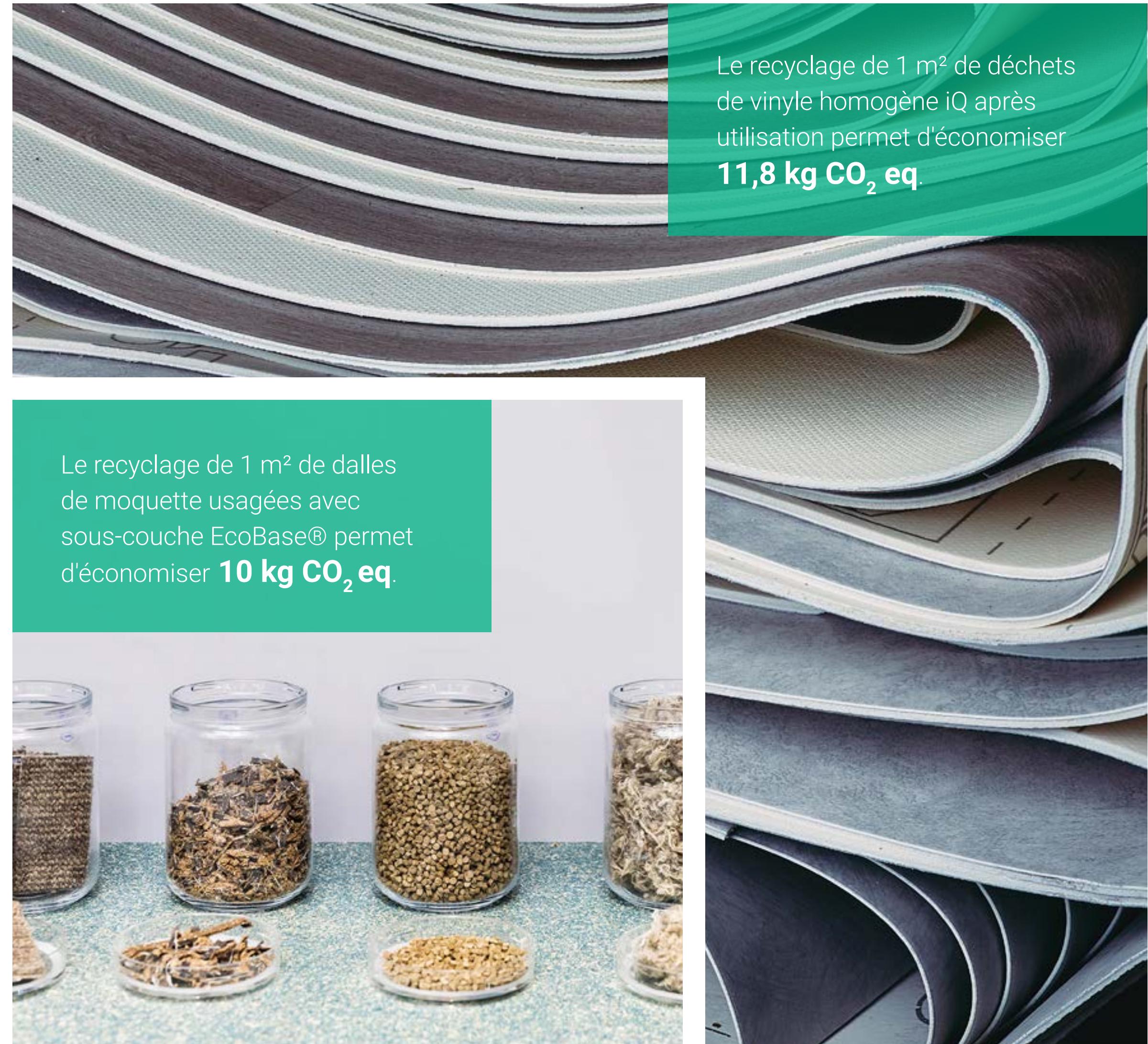
Les matières premières utilisées par Tarkett pour la fabrication de ses revêtements de sol sont sélectionnées avec le plus grand soin. 94 % des matériaux que nous utilisons ont été évalués par un organisme tiers selon les critères Cradle to Cradle®.

C'est la seule façon de garantir des matériaux de haute qualité, sains et une bonne qualité de l'air intérieur. Et nous souhaitons maintenir cette approche. C'est pourquoi nous ne recyclons pas de matériaux dont la composition et l'origine sont inconnues.

RÉDUISEZ VOTRE IMPACT



Le recyclage de 1 m² de déchets de linoléum après utilisation permet d'économiser
5,4 kg CO₂ eq.

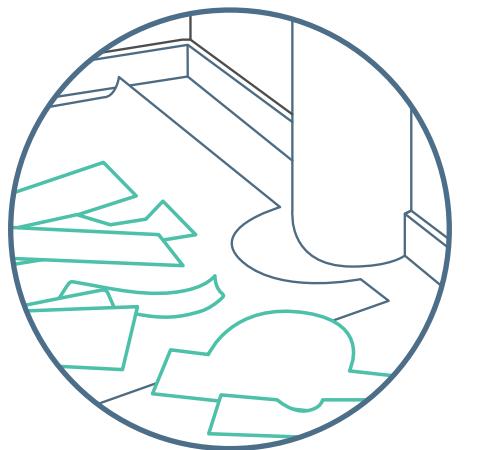


Le recyclage de 1 m² de dalles de moquette usagées avec sous-couche EcoBase® permet d'économiser **10 kg CO₂ eq.**

Le recyclage de 1 m² de déchets de vinyle homogène iQ après utilisation permet d'économiser
11,8 kg CO₂ eq.

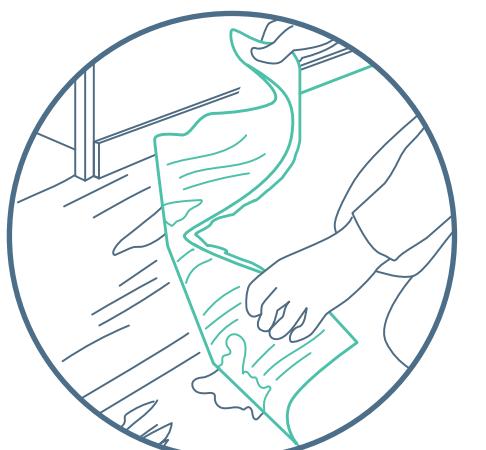
CE QUE NOUS RECYCLONS AVEC RESTART®

Chez Tarkett, nous recyclons des chutes de pose et des revêtements de sol usagés de la plupart de nos produits, directement dans nos 8 centres de recyclage.



DÉCHETS D'INSTALLATION

La pose de revêtements de sol génère toujours des chutes de pose propres. Nous souhaitons récupérer ces chutes afin de les recycler en nouveaux revêtements de sol.



DÉCHETS APRÈS UTILISATION

Les déchets post-utilisation sont des revêtements de sol installés qui ont été retirés à la fin de leur durée de vie.



CE QUE NOUS RECYCLONS AVEC RESTART®

VINYLE HOMOGÈNE

DÉCHETS D'INSTALLATION ET
DÉCHETS APRÈS UTILISATION**

- ✓ Revêtements de sol Tarkett sans phtalates (fabriqués après 2011)
- ✓ Triés par couleur dans des Big Bags sur palette. Préalablement testés / approuvés pour reprise.
- ✗ Exempts d'autres déchets (de construction) et d'emballages

VINYLE HÉTÉROGÈNE

DÉCHETS D'INSTALLATION ET
DÉCHETS APRÈS UTILISATION***

- ✓ Revêtements de sol Tarkett exempts d'autres matériaux
- ✓ Dans des big bags sur palette
- ✗ Exempts d'autres déchets (de construction) et d'emballages

LES GAMMES DE PRODUITS QUE NOUS RECYCLONS



DALLES DE MOQUETTE

DÉCHETS D'INSTALLATION ET
DÉCHETS APRÈS UTILISATION

- ✓ Dalles de moquette DESSO ProBase et EcoBase®
- ✓ Chutes de pose DESSO EcoBase® dalles de moquette
- ✗ Pas de rouleaux de moquette DESSO

LINOLEUM

DÉCHETS D'INSTALLATION ET
DÉCHETS APRÈS UTILISATION

- ✓ Revêtements de sol Tarkett triés par couleur dans des Big Bags sur palette
- ✗ Exempts d'autres déchets (de construction) et d'emballages

BANDES DE PVC

DÉCHETS D'INSTALLATION ET
DÉCHETS APRÈS UTILISATION*

- ✓ Revêtements de sol Tarkett exempts d'autres matériaux
- ✓ Dans des big bags sur palette ou emballés de manière stable sur palette
- ✗ Exempts d'autres déchets (de construction) et d'emballages

* Dalles en PVC à cliquer, iD Square et iD Inspiration Loose-Lay

** Uniquement Ronneby

*** Uniquement les revêtements de sol pose libre (y compris le vinyle en rouleau à pose sans colle, <50 m²). Pour des raisons techniques, certaines constructions de produits ne peuvent pas être recyclées. Si vous avez des questions, veuillez nous contacter à l'adresse restart.be@tarkett.com. Consultez notre sélection circulaire pour rechercher uniquement parmi les produits recyclables.



Enregistrer un projet ?

REPRISE RESTART®, À QUOI FAUT-IL PRÊTER ATTENTION ?

Nous recevons de nombreuses questions concernant l'enregistrement d'une reprise, le transport, la réutilisation, la recyclabilité et les coûts. Afin de mieux vous servir, nous traitons dans les pages suivantes les questions les plus fréquemment posées concernant la reprise ReStart®.

VOUS NE TROUVEZ PAS LA RÉPONSE À VOTRE QUESTION ?

 Veuillez envoyer votre question par e-mail à :
restart.be@tarkett.com



FAQ – ENREGISTRER UNE REPRISE RESTART®



Enregistrer un projet ?



Que faire si j'ai des doutes sur la recyclabilité du revêtement de sol via ReStart® ?

Si vous avez des doutes sur la possibilité de reprise et de recyclage du revêtement de sol, veuillez nous envoyer les détails de la collection à l'adresse e-mail restart.be@tarkett.com. Veuillez joindre le nom du produit, des photos de l'avant et de l'arrière, les anciennes factures et, si possible, une fiche technique.

Comment fonctionne la reprise des revêtements de sol adaptés au programme ReUse ?

Nous proposons un programme ReUse pour nos dalles de moquette DESSO. Si vous disposez de dalles de moquette en bon état, nous vous invitons à nous les renvoyer afin qu'elles puissent être réutilisées. Veuillez discuter des possibilités avec le représentant Tarkett ou remplissez directement le formulaire d'enregistrement en ligne.

Où puis-je trouver le formulaire d'enregistrement ReStart® ?

Vous pouvez accéder au formulaire d'enregistrement en ligne en scannant le code QR ci-dessus ou en vous rendant directement sur <https://acties.tarkett.be/formulaire-dinscription-restart>. Veuillez prévoir un délai de 5 jours ouvrables afin de nous permettre de planifier votre inscription de manière optimale.





FAQ – ENREGISTRER UNE REPRISE RESTART®



Enregistrer un projet ?



Puis-je également inscrire de plus petites quantités pour la reprise ?

Les frais de transport représentent une part importante du coût total de ReStart®. Afin de travailler de manière efficace et rentable, nous ne collectons les matériaux qu'à partir d'un minimum de 4 palettes à la fois. Nous vous conseillons donc, pour les petites quantités, de rassembler d'abord les matériaux dans votre propre entrepôt, par exemple.

Puis-je enregistrer des projets s'il n'y a pas de revêtement de sol Tarkett à récupérer ?

Il est bien sûr possible que le client choisisse un autre fournisseur de revêtements de sol. Dans ce cas, nous souhaitons tout de même proposer à nos partenaires la solution la plus durable pour les déchets de revêtements de sol. Nous continuons à reprendre gratuitement certaines gammes de produits. Tout coût éventuel sera défini avec vous, en toute transparence.

Quelles informations dois-je au minimum fournir ?

Nous avons quelques questions à vous poser afin de rendre le processus de collecte aussi efficace que possible. Nous souhaitons par exemple connaître vos coordonnées et le nombre de palettes nécessaires dans un camion. Si vous avez des remarques particulières, veuillez nous en informer à temps. Pensez par exemple aux heures d'ouverture du chantier et aux particularités qui pourraient entraver l'accessibilité par camion.





FAQ – MÉTHODE DE COLLECTE



Enregistrer un projet ?



Puis-je utiliser de vieilles palettes jetables ?

Oui, nous apprécions même que les palettes soient réutilisées. La seule chose à prendre en compte est de vérifier que le matériau est suffisamment stable et peut être transporté en toute sécurité. De plus, les palettes ne peuvent pas se déformer sous le poids. Si cela se passe, il n'est en effet plus possible de passer un transpalette dessous.



Puis-je récupérer mes palettes (euro) usagées ?

Malheureusement, nous ne pouvons pas reprendre les palettes usagées. En fonction du matériau, les palettes sont transportées par camion complet vers l'un de nos 8 centres de recyclage. Les palettes qui ne sont plus conformes sont ensuite envoyées au recyclage. Les palettes conformes sont remises en circulation.



Les revêtements de sol en PVC « Loose-Lay » doivent-ils également être placés dans un Big Bag ?

L'utilisation d'un Big Bag n'est pas nécessaire pour les revêtements de sol en PVC Loose-Lay. L'objectif est de garantir un transport sûr et efficace. Dans ce cas, un empilage/emballage stable est tout à fait suffisant.



FAQ – MÉTHODE DE COLLECTE



Enregistrer un projet ?



Comment obtenir des Big Bags remplis de manière stable ?

Lors du remplissage des Big Bags, il est essentiel de s'assurer que la base du Big Bag est correcte. Dépliez soigneusement le sac, posez le fond du Big Bag à plat sur une palette, puis commencez à répartir le matériau de manière uniforme sur le fond. Un support pour Big Bag peut être utile à cet effet.

Mes Big Bags sont épuisés. Comment puis-je obtenir de nouveaux ?

Lorsque vous soumettez un projet, vous pouvez cocher sur le formulaire de demande de reprise que vous souhaitez de nouveaux Big Bags et indiquer dans le champ « Remarques » le nombre de Big Bags dont vous avez besoin. Vous n'avez pas de projet ? Veuillez envoyer un e-mail à restart.be@tarkett.com.





FAQ – TRANSPORT



Quels matériaux d'emballage puis-je utiliser ?

En règle générale, les dalles de moquette sont placées sur une palette. Il est important qu'elles ne tombent pas pendant le transport. Pour ce faire, il est conseillé d'utiliser un film étirable ou un feuillard de cerclage. Pour les revêtements de sol en PVC et en linoléum, nous fournissons des Big Bags. Nous reprenons les Big Bags sur des palettes.

Comment dois-je préparer le matériel pour qu'il soit récupéré ?

Les chauffeurs qui travaillent pour Tarkett disposent d'un camion avec hayon élévateur et d'un transpalette. Cependant, le chauffeur doit pouvoir récupérer les palettes à proximité de son camion à l'aide d'un transpalette. Il est donc important de placer le matériel à proximité du parking, dans un endroit approprié. Le transpalette ne peut pas rouler sur le sable ni monter ou descendre des élévations et des pentes raides.

Le transport ReStart® peut-il être combiné avec la livraison de nouveaux matériaux ?

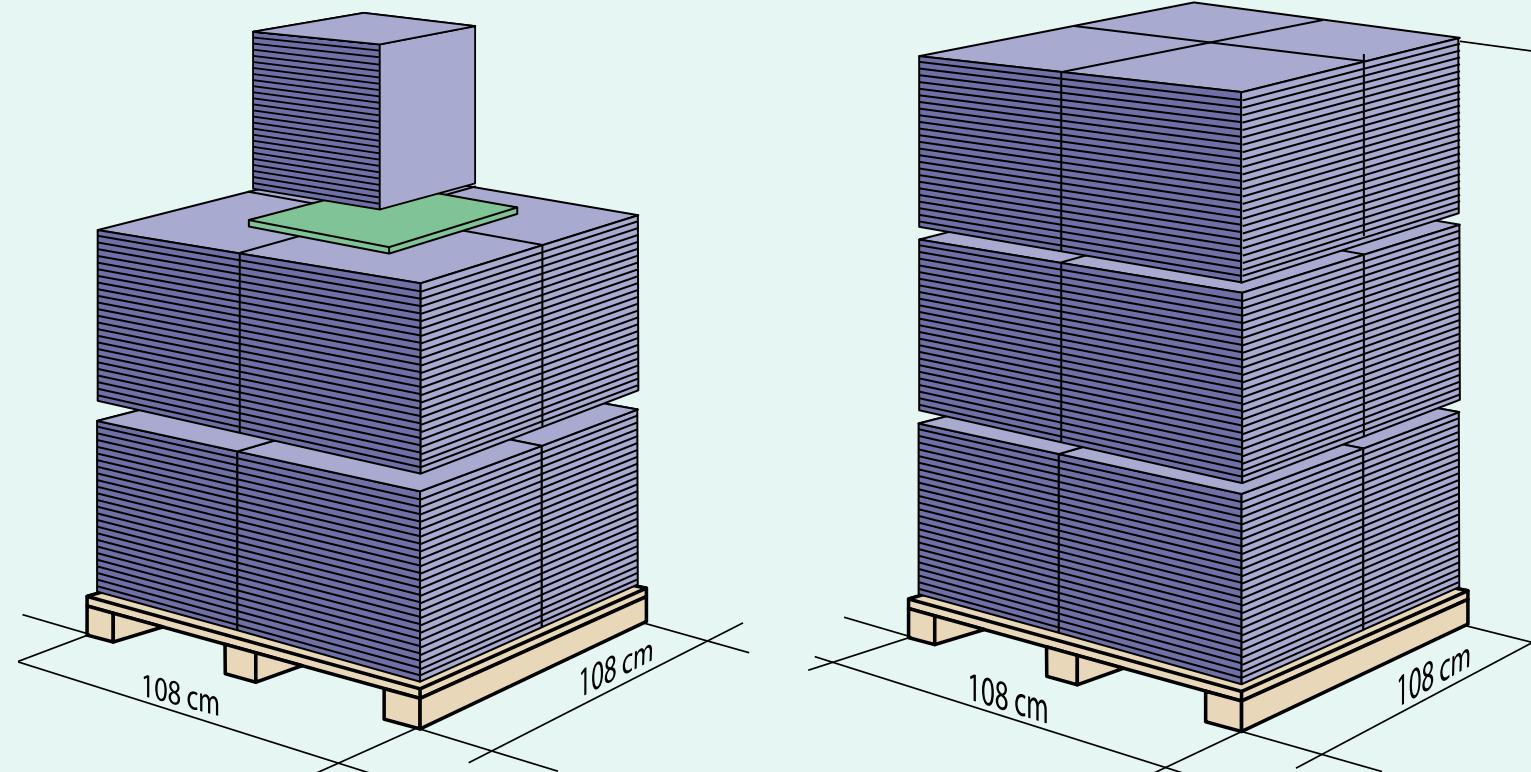
La collecte de revêtements de sol usagés ou de chutes d'installation est très différente de la livraison de nouveaux matériaux. Cependant, dans un souci de durabilité et d'efficacité, nous souhaitons examiner si cela peut être combiné. Veuillez nous signaler ces demandes dès que possible afin que nous ayons le temps d'examiner si une combinaison est possible.



Enregistrer un projet ?



FAQ – TRANSPORT



Comment empiler les dalles de moquette de manière stable ?

Empilez quatre piles de dalles de moquette sur la palette. Placez régulièrement une dalle de moquette au milieu des quatre piles. N'empilez pas plus de 150 m² environ sur une palette. Une fois la palette remplie, enveloppez-la solidement dans un film étirable. Veillez à bien envelopper les coins de la palette.

Combien de palettes peuvent être collectées en un seul trajet ?

Dans un camion standard avec semi-remorque, nous pouvons charger 24 palettes en un seul trajet. En fonction de l'accessibilité, entre autres, nous utilisons parfois des camions plus petits. Ceux-ci peuvent contenir environ 10 palettes.



Enregistrer un projet ?



FAQ – TRANSPORT



Que faire si j'ai des doutes quant à la possibilité de recycler le revêtement de sol via ReStart® ?

Si vous avez des doutes quant à la recyclabilité de nos produits, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse restart.be@tarkett.com. Nous serons ravis de vous aider !



Le matériau peut-il être mouillé ?

Non, car l'humidité perturbe le processus de recyclage. Nous ne pouvons accepter que du matériel sec pour le recyclage.



Quelle quantité de matériau peut contenir un Big Bag ?

En règle générale, on peut estimer que pour environ 2 000 m² de vinyle, on obtient suffisamment de chutes d'installation pour remplir un Big Bag sur palette.



Enregistrer un projet ?

POURQUOI PARTICIPER À RESTART® ?

PLUS SIMPLE

- Gérez vos déchets de revêtement de sol de manière simple et efficace en vous appuyant sur un système traçable.
- Respectez les critères de certification des labels de construction durable et les réglementations en constante évolution en matière de déchets.

RÉCUPÉRATION GRATUITE

- À partir du 1^{er} janvier 2025, nous procéderons à l'enlèvement gratuit de tous les revêtements de sol Tarkett et DESSO, à condition qu'ils répondent aux conditions énoncées dans ce guide. Cette initiative vise à faciliter votre contribution à un avenir durable et à assumer notre responsabilité vis-à-vis de nos produits.
- Réduisez vos coûts de manière significative, car les coûts liés à la gestion traditionnelle des déchets continuent d'augmenter.

PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- Nous préservons ainsi les ressources naturelles, réduisons la quantité de déchets dans le monde et minimisons nos émissions de CO₂.

Veuillez contacter votre représentant Tarkett

et contribuez avec nous au recyclage des revêtements de sol grâce à ReStart®.



Vous avez la volonté.
Nous avons le moyen
d'y arriver !

The way to better floors.

PREUVE DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Êtes-vous un professionnel tourné vers l'avenir qui contribue à un secteur de la construction circulaire et avez-vous fourni, via le programme ReStart®, des matériaux utilisables pour le recyclage, tels que des déchets d'installation ou d'anciens revêtements de sol ? Dans ce cas, vous pouvez demander un certificat ReStart® personnel via restart.be@tarkett.com, avec un aperçu clair des émissions de CO₂ économisées par projet. Ce certificat est non seulement précieux pour votre propre rapport RSE, mais il contribue également de manière tangible à l'obtention de labels de construction durable tels que BREEAM, LEED et WELL.



Chez Tarkett, nous accordons une grande importance à la transparence et à la démonstration des résultats de ReStart®. C'est pourquoi nous pouvons délivrer un certificat ReStart® officiel pour chaque projet.

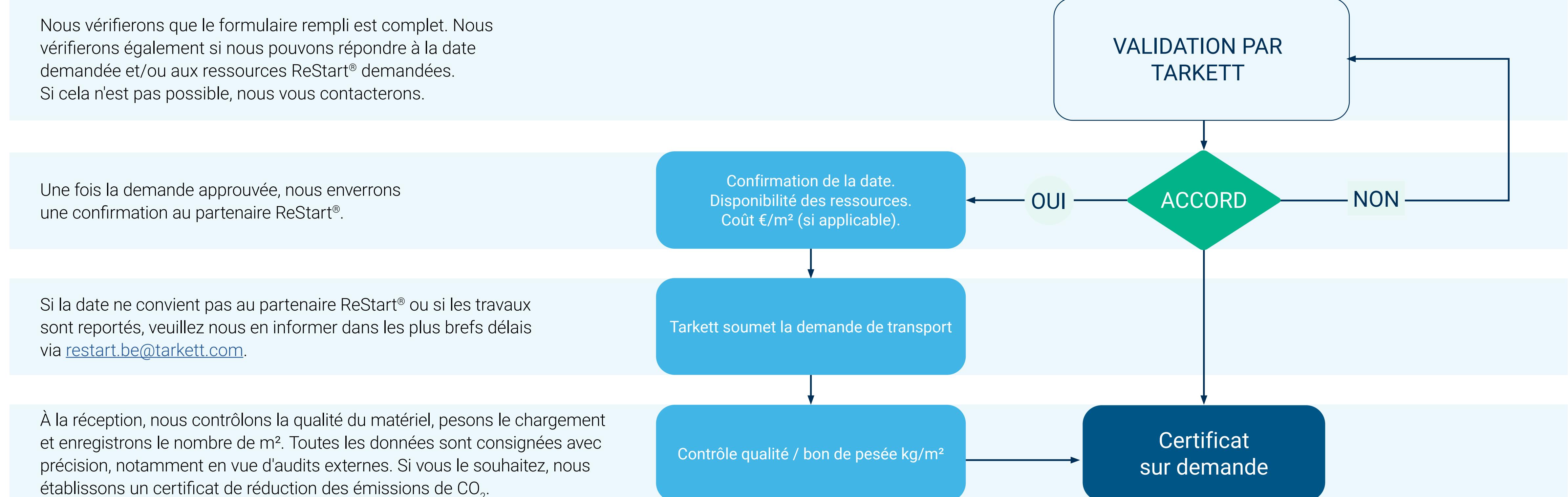
En tant que partenaire ReStart®, vous recevez toujours un certificat de vos reprises annuelles. Si vous le souhaitez, vous pouvez également demander un certificat par projet ou par période au cours de l'année.

Souhaitez-vous faire une demande ? Veuillez nous contacter : restart.be@tarkett.com

The way to better floors.

PROCESSUS SIMPLE PAR PROJET

Pour soumettre des projets ReStart®, veuillez utiliser le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://acties.tarkett.be/formulaire-dinscription-restart> ou scannez le code QR sur la page suivante. Veuillez remplir toutes les informations requises. Le formulaire sera automatiquement transmis à la personne responsable.





Ensemble, on fait la différence



Enregister un projet ?



EUROPE OCCIDENTALE : Autriche : Tarkett Holding GmbH, Niederlassung Wien - Tél. +43 1 47 88 062 • Belgique : Tarkett Belux Sprl - Tél. +32 52 26 24 11 • Danemark : Tarkett A/S - Tél. +45 43 90 60 11 • Finlande : Tarkett Oy - Tél. +358 9 4257 9000 • France : Tarkett SAS - Tél. +33 1 41 20 42 49 • Allemagne : Tarkett Holding GmbH - Tél. +49 62 33 810 • Grèce : Tarkett - Monoprosopi Ltd - Tél. : +30 210 6745 340 • Italie : Tarkett S.p.A. - Tél. : +39 0744 7551 • Luxembourg : Tarkett GDL SA - Tél. : +352 949 211 8804 • Pays-Bas : Tarkett BV - Tél. : +31 416 685 491 • Norvège : Tarkett AS - Tél. : +47 32 20 92 00 • Portugal : Tarkett SA - Tél. +351 21 427 64 20 • Espagne : Tarkett Floors S.L - Tél. +34 914 951 400 • Suède : Tarkett Sverige AB - Tél. +46 771 25 19 00 • **Suisse** : Tarkett Holding GmbH - Tél. +41 043 233 79 24 • **Turquie** : Tarkett Aspen - Tél. +90 212 213 65 80 • **Royaume-Uni** : Tarkett Ltd - Tél. +44 (0) 1622 854 040

EUROPE DE L'EST : Pays Baltes : Estonie : +372 55 515880 • **Lettonie** : +371 26 112014 • **Lituanie** : +370 37 262220 • **République Tchèque** : Tarkett org. složka - Tel : +420 271 001 600 • **Hongrie** : Tarkett Polska sp. z o. o. magyarországi ióktelepe - Tél. +36 1 437 8150 • **Pologne** : Tarkett Polska sp. z o. o. - Tél. +48 22 16 09 231 • **Fédération de Russie** : ZAO Tarkett RUS - Tél. +7 495 775 3737 • **Slovaquie** : Tarkett Polska, organizačná zložka - Tél. +421 2 48291 317 • **Europe du Sud-Est** : Tarkett SEE - Tél. +381 21 7557 649 +38 (0) 44 569 12 21 • **Ukraine** : Tarkett UA - Tel: +38 (0) 44 35 45 621

ASIE ET OCÉANIE : Australie : Tarkett Australia Pty Ltd - Tél. +61 2 88 53 12 00 • **Chine** : Tarkett Floor Covering (Shanghai) Co. Ltd. - Tél. +86 (21) 60 95 68 38 ext 841 • **Asie du Nord-Est** : Tarkett Hong Kong Limited - Tél. +852 2511 8716 • **Inde** : Tarkett Flooring India Pvt. Ltd. - Bangalore - Tél. +91 80 4130 3793

New Delhi - Tél. +91 11 4352 4073 - Mumbai - Tél. +91 22 2648 8750 • **Asie du Sud-Est** : Tarkett Flooring Singapore Pte. Ltd. - Tel: +65 6346 1585 • **AFRIQUE** : Tarkett International: Tél. +33 1 41 20 41 01

MOYEN-ORIENT : Tarkett Middle East : Tél. +961 1 51 3363/4 • **Israël** : Tarkett International: Tél. +33 1 41 20 41 01

AMÉRIQUE DU NORD : États-Unis : Tarkett Inc. - Tél. +1 713 869 5811 / Johnsonite - Tél. +1 440 543 8916 • **Canada**: Tarkett Inc. - Tél. +1 450 293 173

AMÉRIQUE LATINE : Brésil : Tarkett Brasil: Tél. 55 12 3954 7108 • **Argentine - Chili - Uruguay** : Tarkett Mercosur - Tél. +54 11 47 08 07 72 / +54 9 11 44 46 88 82 • **Bolivie - Colombie - Équateur - Panama** -

Paraguay - Pérou - Trinité-et-Tobago - Venezuela : Tarkett Latam - Tél. +55 11 9 8410 9310 / +55 11 95494 0069 • **Mexique / Amérique centrale** : Tarkett Mexico - Tél. +55 11 98410 9310

Les designs et les photos présentés dans cette brochure sont fournis à titre indicatif uniquement. Il ne s'agit pas de photos contractuelles ni de recommandations pour nos produits.

Conception : Agence Gecko / Photos : Tarkett
www.tarkett.be